



CONTRAT TERRITORIAL REGION OCCITANIE 2018-2021

Bilan des programmations opérationnelles et de la politique
Bourg-Centre Occitanie sur le territoire du PETR Vidourle
Camargue





SOMMAIRE

1	Le mot du Président	5
2	Les nouvelles politiques contractuelles	6
3	Le projet de territoire	7
4	Le Contrat Territorial Régional 2018-2021	8
5	Bilan stratégique 2018-2021 <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 1 : Cadre de vie 9 • Enjeu 2 : Mobilité 14 • Enjeu 3 : Développement d'une économie attractive 15 • Enjeu 4 : Adaptation et atténuation du changement climatique 18 • Enjeu 5 : Innovation et attractivité 18 	9
6	Bourg Centre Occitanie <ul style="list-style-type: none"> • Lunel 20 • Lunel-Viel 22 • Saint-Just 23 • Entre-Vignes 24 • Marsillargues 25 • Boisseron 26 • Aimargues 26 • Vauvert 27 • Aigues-Mortes 29 • Le Grau-du-Roi 30 • Calvisson 31 • Sommières 32 	19
7	Animation territoriale	33



Nota bene

L'ensemble des montants des projets financés par la Région Occitanie et affichés dans ce document sont issus des programmations opérationnelles 2018-2021 du Contrat Territorial. Les coûts globaux des projets (HT) correspondent aux assiettes des dépenses éligibles retenues à l'instruction par la Région et les subventions aux montants attribués en Commission Permanente. Les listes d'opérations présentées ne sont pas exhaustives.



Crédits photos

PETR Vidourle Camargue. Communautés de Communes : Terre de Camargue, Petite Camargue, Pays de Lunel, Pays de Sommières, Rhône-Vistre-Vidourle. Communes de : Lunel, Lunel-Viel, Entre-Vignes, Saint-Just, Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Calvisson, Sommières, Boisseron, Marsillargues, Gallargues-Le-Montueux. Offices de Tourisme : Le Grau-du-Roi, Petite Camargue. Préfecture du Gard, Région Occitanie. Laurent Boutonnet. Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise. Virginie Saez Photographies. ARTE LABO ARCHITECTURE. Midilibre. Voir-plus.com. Photos-eglises.fr, Herve Leclair / aspherics.com. Agence Thomas Gentilini.

PETR VIDOURLE CAMARGUE

50 COMMUNES

- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aimargues
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aujargues
- Beauvoisin
- Boissières
- Boisseron
- Calvisson
- Campagne
- Cannes-et-Clairan
- Codognan
- Combas
- Congénies
- Crespian
- Saint-Clément
- Entre-Vignes
- Fontanès
- Galargues
- Gallargues-le-Montueux
- Garrigues
- Junas
- Le-Cailar
- Lecques
- Le-Grau-du-Roi
- Lunel
- Lunel-Viel
- Marsillargues
- Montmirat
- Montpezat
- Mus
- Parignargues
- Nages-et-Sologues
- Saint-Clément
- Saint-Just
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Nazaire-de-Pézan
- Saint-Sériès
- Salinelles
- Saturargues
- Saussines
- Sommières
- Southernargues
- Uchaud
- Vauvert
- Vergèze
- Vestric-et-Candiac
- Villetelle
- Villevieille



Nord

1 km





En résumé, ce contrat est un **point de rencontre et dialogue** pour financer les projets d'aménagement et d'investissement communaux et intercommunaux.

Pour ce faire, le Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 à l'échelle du PETR Vidourle Camargue, pose à la fois le diagnostic et les solutions partagées pour pérenniser la réussite de notre territoire. Il a permis de déterminer les priorités de chacun autour de 5 enjeux communs, et en s'articulant en 7 objectifs stratégiques : qualité du cadre de vie, services à la population, mobilités, développement économique, adaptation et atténuation du changement climatique...

Le Contrat se traduit sur le terrain par la **négociation de programmes opérationnels**, recensant l'ensemble des projets et les plans de financement associés. Ils sont étudiés lors de comités stratégiques au niveau local.

De 2018 à 2021, ce sont 104 opérations qui ont été programmées dans le cadre du contrat pour un volume d'investissement sur le territoire de l'ordre de 55 M€ dont 12,5 M€ financés par la Région Occitanie.

Depuis 2017, c'est aussi la reprise de l'engagement de la Région auprès des territoires ruraux, avec un appui à l'ingénierie territoriale qui permet notamment au PETR d'accompagner les communes et les EPCI à la recherche de financement et à la concrétisation de leurs projets au sein des divers contrats (ruralité, pacte territorial, régional, européens, etc.). De plus, le Département du Gard est associé à ce contrat via sa politique de Pacte Territorial 2016-2021 pour un département innovant, attractif et solidaire.

L'enjeu est de **conforter l'attractivité de notre territoire et de nos bourgs centre**, mais aussi de **soutenir les zones rurales et semi rurales** pour qu'elles conservent leurs activités et ne se désertifient pas.

A la lecture de ce bilan, vous pourrez appréhender la pluralité des projets financés par la Région Occitanie, créant un **véritable équilibre territorial** à l'échelle des 50 communes et des 5 intercommunalités de notre territoire.

Ce dialogue contractuel offre une **plus grande proximité avec la Région** afin d'accompagner la mise en œuvre des projets.

Nous pouvons nous féliciter de cette collaboration fructueuse et constructive, en attendant de nous engager dans la nouvelle génération de politiques contractuelles régionales 2022-2027.

Pierre MARTINEZ
Président du PETR Vidourle Camargue
Communauté de Communes Pays de Sommières



> ZOOM VIDOURLE CAMARGUE

CTO 2018-2021

Quelques projets emblématiques financés par la Région Occitanie sur le territoire :

- Aménagements publics liés au nouveau lycée à Sommières ;
- Pôle d'Echange Multimodal à Vergèze, Lunel et Vauvert ;
- Médiathèque intercommunale André Chamson à Aigues-Mortes ;
- Théâtre des Arènes à Entre-Vignes ;
- Valorisation culturelle et touristique du phare et du site de l'Espiguette au Grau-du-Roi ;
- Voie verte entre Sommières et Fontanès...



Cheffe de file en matière d'aménagement du territoire, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a engagé le déploiement d'une **génération de politiques contractuelles pour la période 2018-2021**, orientée autour des priorités régionales que sont le développement économique et la formation professionnelle, la qualité de vie et l'attractivité, et le développement durable.

Dans le cadre de sa délibération en date du 30 juin 2017 pour l'approbation des principes des nouvelles politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021, le Conseil Régional affirme la **volonté de contractualiser avec les structures juridiques locales dotées d'un projet de territoire, notamment les PETR**.

Cette stratégie territoriale propose un **nouveau mode de dialogue avec les territoires**, basé sur la construction d'une feuille de route partagée, construite sur mesure, **véritable rencontre entre le projet de territoire et les priorités régionales**.

Elaborés en étroite collaboration avec les collectivités et acteurs locaux, ces nouveaux contrats permettent de **renforcer la cohérence et la complémentarité des politiques publiques** conduites sur le territoire. Ces contrats cadres se traduisent par des programmes opérationnels annuels recensant les différents projets ainsi que les plans de financement.

Ils recouvrent plusieurs champs d'action liés au développement, à l'attractivité et à la vitalité des territoires : enseignement supérieur et recherche, développement économique et innovation, politique de la ville, transport et mobilité, transition énergétique, culture, tourisme, sports...

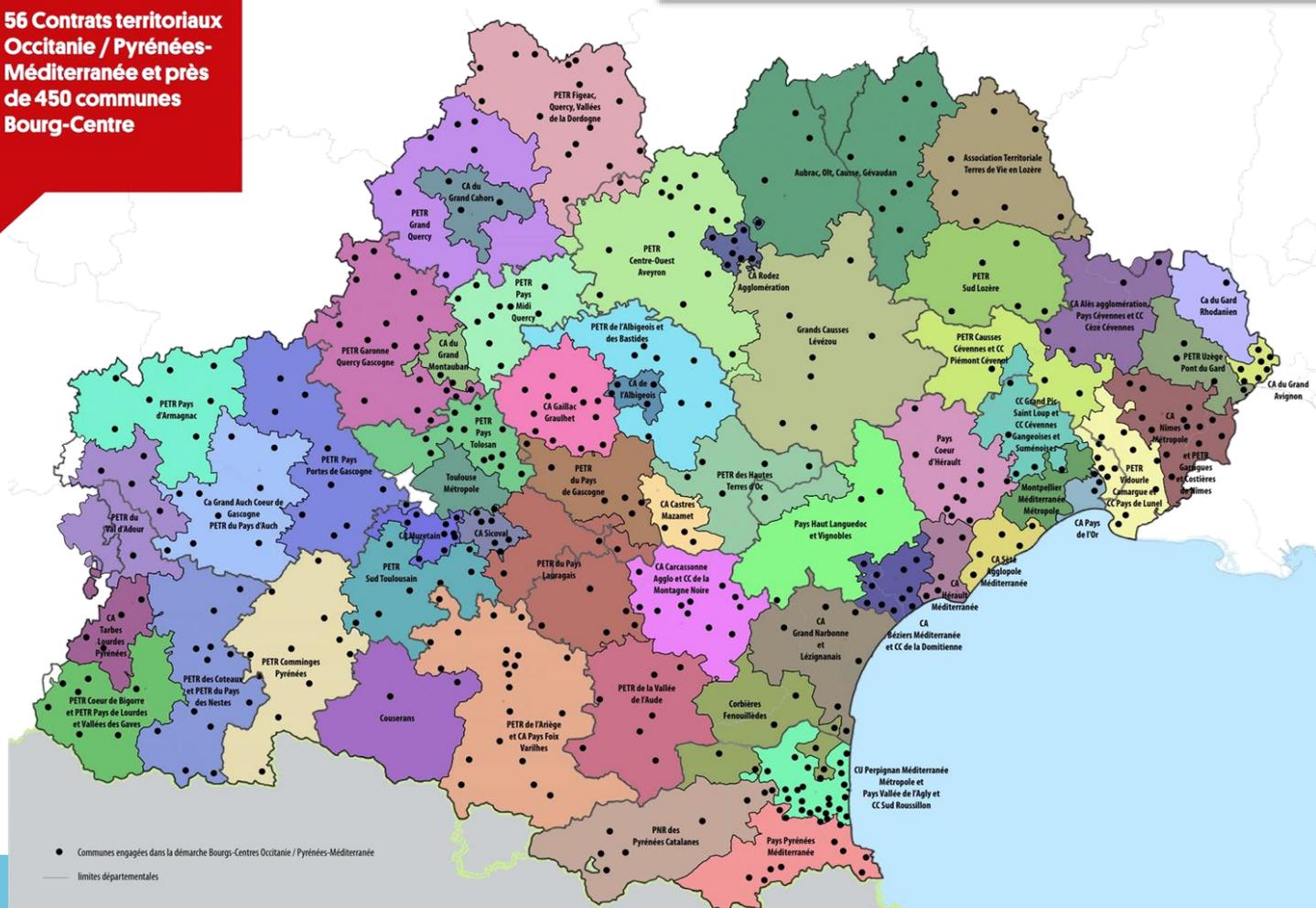
En synthèse, les objectifs pour la Région Occitanie sont :

- Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi dans chacun des territoires,
- Favoriser les coopérations entre territoires,
- Mobiliser dans le cadre d'un contrat unique tous les dispositifs de la Région,
- S'adapter aux spécificités de chaque territoire au travers de "feuilles de route" sur mesure.

A l'échelle régionale, sont concernées les 2 Métropoles de Toulouse et Montpellier, la communauté urbaine de Perpignan, les 21 communautés d'agglomération ainsi que les 32 territoires ruraux et de montagne (PETR, Pays, PNR). Les Départements qui le souhaitent peuvent être cosignataires des contrats.

À ce jour, 56 ont été approuvés par la Région et ses partenaires.

56 Contrats territoriaux Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et près de 450 communes Bourg-Centre



> Vers une nouvelle génération de contrats 2022-2028

Suite à l'Assemblée Plénière du 25 mars 2021, la Région Occitanie a validé, dans la poursuite opérationnelle du Pacte Vert et du Protocole de préfiguration CPER, **la poursuite de la politique contractuelle régionale sur la période 2022-2028** (Contrats Territoriaux d'Occitanie et contrats Bourg Centres). Elle a adopté ses grands principes lors de l'Assemblée Plénière du 16 décembre 2021.

Riche, d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et singulier lui permettant d'affirmer une forte identité, oscillant entre une ruralité revendiquée et une urbanité croissante, situé à la croisée de multiples influences, le territoire Vidourle Camargue concentre les caractéristiques d'un positionnement à inventer.

Le projet de territoire du PETR Vidourle Camargue s'inscrit à la fois dans une logique de continuité des réflexions stratégiques menées antérieurement (charte de Pays, stratégie LEADER...) permettant ainsi de poursuivre et d'amplifier les axes déjà investis, mais il se donne également pour ambition d'aller plus loin au regard de nouveaux enjeux et d'un contexte en évolution.

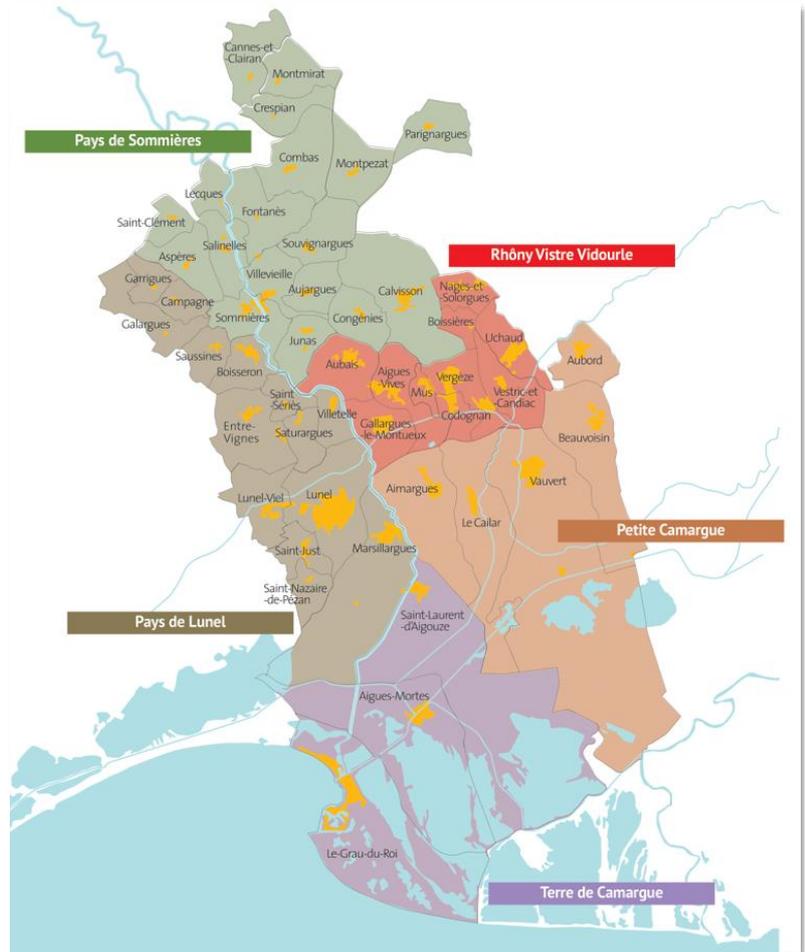
Les EPCI du PETR, et le conseil de développement sont en attente d'un PETR :

- porteur d'innovation
- facilitant la mise en œuvre d'actions à l'échelle locale
- Jouant la carte de la coordination intra et extraterritoriale pour donner force et visibilité à ce territoire.

La synthèse analytique des stratégies territoriales a fait apparaître des enjeux partagés à l'échelle du territoire du PETR. Ces enjeux, (littéralement ce qui est à perdre ou à gagner) sont :

- La singularité et l'originalité du territoire issues de son patrimoine naturel et culturel
- La qualité du cadre de vie et la cohésion sociale
- La vitalité et le dynamisme d'une économie maîtrisée et apportant de la valeur ajoutée localement

Le territoire Vidourle Camargue doit se concentrer sur le management de ses paramètres d'attractivité et chercher le maintien des équilibres, tel est le fil conducteur qui guide le projet stratégique avec :



3 DÉFIS À RELEVER



Chiffres clefs du diagnostic territorial

Le diagnostic du PETR Vidourle Camargue peut se résumer en chiffres clés évocateurs :

- Dynamisme démographique + 24 % entre 1999 et 2011, + 5.6% depuis 2011
- Taux de chômage de 11.44 % sur le territoire du PETR
- Faible niveau de formation des 16-24 ans : 27% des jeunes dans le Gard et 24.3% dans l'Hérault pour 23.9% en France sont sans diplôme en 2017,
- Environ 20 structures d'accueil petite enfance (crèches et micro-crèches) sur le PETR
- 46 % des actifs ne travaillent pas sur le territoire,

- 26,2 % des chefs d'entreprises ont 55 ans et plus,
- La sphère présentielle emploie 72,9 % des salariés,
- 37 % de la superficie totale du territoire est agricole,
- 33 communes sur 51 n'ont pas de service de proximité ou un service avec un équilibre économique fragile
- Le Grau-du-Roi voit sa population passer de 8 500 habitants à près de 110 000 en été,
- 25 des 51 communes présentent un risque de pollution de la nappe phréatique et la consommation en eau connaît des pics de consommation en période estivale : + 180%

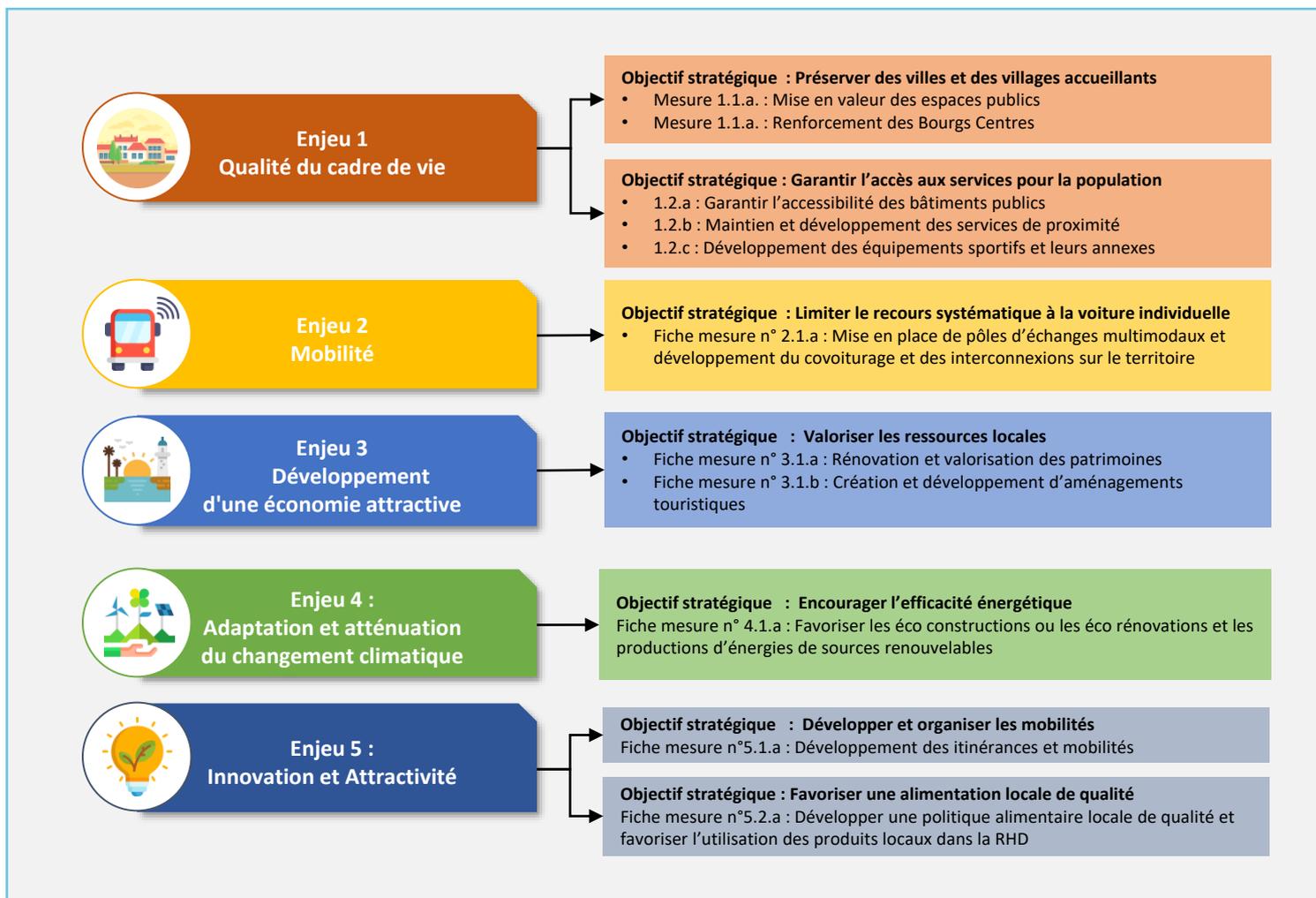
Tous ces chiffres portent en eux des valeurs positives pour le territoire (économie résidentielle, attractivité touristique, qualité du cadre de vie...) mais aussi des enjeux (environnement, employabilité, consommation des espaces, innovation...).

Projet de territoire



Priorités régionales

Le contrat cadre du PETR Vidourle Camargue est décliné autour de 5 enjeux communs et 7 objectifs stratégiques



Ce contrat territorial traduit l'engagement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée sur le territoire du PETR Vidourle Camargue. La Région finance ainsi l'ensemble des opérations du contrat qu'elles soient portées par les communautés de communes ou par les communes du territoire.

Le contrat territorial PETR Vidourle Camargue en chiffres

- **5 enjeux et 7 axes stratégiques**
- **104 projets financés** à ce jour
- 17 projets sous maîtrise d'ouvrage intercommunales
- 86 projets sous maîtrises d'ouvrage communales dont 11 sur la commune de Lunel et 9 sur la commune de Vauvert
- 1 projet sous maîtrise d'ouvrage départementale : parallèlement à son rôle de partenaire financeur,
- 55 M€ d'investissement dont **12,5 M€ mobilisés par la Région**, 13,7M€ par les autres partenaires (Europe, Etat, Département...)



Signature du Contrat territorial régional le 8 juillet 2018 à Vauvert.



ENJEU 1 Qualité du cadre de vie

Chiffres clefs 2018-2021



72
opérations
soutenues



7,3 M€
de subventions
Conseil Régional Occitanie



36,6 M€
investis sur le territoire
par les collectivités



Objectif stratégique : Préserver des villes et des villages accueillants

Mesure 1.1.a. : Mise en valeur des espaces publics

Mesure 1.1.a. : Renforcement des Bourgs Centres



Objectif stratégique : Garantir l'accès aux services pour la population

Mesure 1.2.a : Garantir l'accessibilité des bâtiments publics

Mesure 1.2.b : Maintien et développement des services de proximité

Mesure 1.2.c : Développement des équipements sportifs et leurs annexes



Focus

Médiathèque intercommunale André Chamson à Aigues-Mortes

➤ Communauté de Communes Terre de Camargue

La communauté de communes de Terre de Camargue s'est engagée dans un programme de développement ambitieux pour doter son territoire de médiathèques proches des publics.

D'une superficie de 1000 m², la médiathèque André Chamson a été conçue pour être un véritable lieu de vie ouvert à toutes les générations ; elle propose des espaces documentaires agrémentés de salons de lecture, un pôle presse, un coin jeunesse dans un univers ludique, des espaces de travail équipés, un auditorium pour accueillir des conférences, des projections et des spectacles à petites jauges... sans oublier les espaces extérieurs conviviaux : une terrasse aménagée et un petit jardin fermé pour les enfants.

Le projet a été confié à l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout, en coopération avec le cabinet aigues-mortais de Ludovic Fontaine et Guillaume Houny. La longue façade en pierre percée de fenêtres étroites reprend les codes des remparts voisins. Au rez-de-chaussée, les grandes baies vitrées ouvrent largement sur la ville et son environnement...

Cet équipement structurant pour l'ensemble du territoire intercommunal (Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi et Saint-Laurent-d'Aigouze) constitue donc la « tête de réseau » des trois médiathèques communautaires en accueillant la direction, les services administratifs et techniques nécessaires à leur fonctionnement.

Lien avec la stratégie CTO 2018-21



Garantir l'accès aux services pour la population

> Mesure 1.2.b. Maintien et développement des services de proximité

Communauté
de communes
Terre de CAMARGUE

Coût de l'opération : 3,05 M€



> Région Occitanie : 629 424 €

Objectif stratégique : Préserver des villes et des villages accueillants

Mesure 1.1.a. : Mise en valeur des espaces publics

Contexte général :

- Une dynamique démographique forte du territoire qui nécessite un effort d'intégration de cette nouvelle population pour éviter les phénomènes de banlieurisation et qui doit passer par un renforcement des liens entre les citoyens et du mieux vivre ensemble
- Une identité culturelle du territoire qui tend à se perdre et qui est de moins en moins partagée
- Des espaces et lieux de vie qui n'intègrent pas suffisamment la dimension de lieux de rencontres et d'échanges

Objectifs de la mesure :

- Qualifier et valoriser les entrées et cœurs de villes et villages du territoire
- Renforcer le vivre ensemble et les interactions sociales

Chiffres clés 2018-2021



28
opérations
soutenues



1,8 M€
de subventions
Région Occitanie



12,7 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateur de réalisation



Nombre de projets d'espaces public
Cible 2021 : 5 projets soutenus

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Requalification du centre ville	Le Cailar	Commune du Cailar	432 000 €	81 780 €
	Réaménagement de la place du temple	Fontanès	Commune de Fontanès	234 000 €	46 751 €
	Requalification du centre ville : aménagement de la place, amélioration des accès piétons	Aubord	Commune d'Aubord	187 623 €	25 000 €
2019	Requalification de l'avenue Georges Pompidou	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	2 527 822 €	120 000 €
	Aménagement du parking des Abrivados	Lunel	Commune de Lunel	1 039 500 €	120 000 €
	Requalification de la rue Victor Granier	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	671 426 €	100 000 €
	Aménagement du cœur du village	Villevieille	Commune de Villevieille	345 500 €	54 193 €
	Aménagement du site de Fontvieille	Congénies	Commune de Congénies	109 337 €	27 334 €
	Embellissement du centre ville : Aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville	Vauvert	Commune de Vauvert	48 510 €	9 068 €
	Mise en valeur de la place Pierre Aubanel à Gallician	Gallician	Commune de Vauvert	29 000 €	7 250 €
2020	Création d'un demi terrain de football	Saint-Just	Commune de Saint-Just	144 334 €	14 637 €
	Aménagement du Jardin Grégoire	Vauvert	Commune de Vauvert	1 030 910 €	192 500 €
	Création d'un parc intergénérationnel	Saturargues	Commune de Saturargues	920 000 €	100 000 €
	Valorisation du jardin Molines et de ses abords	Vauvert	Commune de Vauvert	618 000 €	106 190 €
	Aménagement et qualification de la place du Temple	Beauvoisin	Commune de Beauvoisin	525 937 €	120 000 €
	Aménagement de l'entrée Est du village (tranche 3 - phase 1)	Nages-Et-Solorgues	Commune de Nages-et-Solorgues	429 723 €	47 331 €
	Requalification des abords des arènes	Lunel	Commune de Lunel	379 561 €	98 442 €
	Réaménagement de l'avenue de la Malle Poste (phase 1)	Congénies	Commune de Congénies	305 000 €	21 190 €
	Piste cyclable chemin du Fesc	Saint-Just	Commune de Saint-Just	260 618 €	60 246 €
	Mise en valeur de l'îlot de la Tour des Prisons	Lunel	Commune de Lunel	259 112 €	33 393 €
2021	Aménagement des abords du foyer	Villevieille	Commune de Villevieille	177 539 €	26 603 €
	Aménagement et qualification d'un espace public touristique et de loisirs sur le site Les Platanes	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	162 965 €	48 890 €
	Aménagement d'un cheminement doux le long du Dardaillon	Saint-Just	Commune de Saint-Just	77 970 €	20 272 €
	Aménagements des déplacements doux (tranches 3 et 4)	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	550 000 €	110 883 €
	Aménagement de déplacements doux "La Traverse"	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	493 980 €	106 513 €
	Aménagement des abords de la maison des associations	Montpezat	Commune de Montpezat	398 834 €	46 831 €
	Aménagement et mise en sécurité de la RD 104 (tranche 2)	Codognan	Commune de Codognan	394 340 €	55 121 €
	Aménagement des espaces de vie dans le centre du village	Combas	Commune de Combas	30 110 €	7 272 €



Objectif stratégique : Préserver des villes et des villages accueillants

Mesure 1.1.b. : Renforcement des Bourgs Centres

Contexte général :

- Un territoire à forte détermination rurale
- Le PETR compte une ville moyenne de 25 466 habitants et 16 communes de plus de 3 000 habitants
- Il y a sur le territoire des espaces de faible densité démographique et un peu moins d'une dizaine de communes qui doivent/peuvent remplir un rôle pivot en termes de services (commerces, équipements...)

Objectifs de la mesure :

- Appuyer le rôle de centralité de ces communes vis-à-vis du territoire : réponse aux attentes en termes de services publics, habitat, petite enfance, jeunesse, santé, accès aux commerces, équipements culturels, de loisirs ou sportifs
- Favoriser l'équilibre et l'attractivité du territoire

Chiffres clefs 2018-2021



4
opérations
soutenues



140 676 €
de subventions
Région Occitanie



837 108 €
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateur de réalisation



Nombre de projets d'espaces public
Cible 2021 : 5 projets soutenus

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2019	Requalification de l'entrée de ville route de Sommières	Lunel	Commune de Lunel	627 612 €	100 908 €
	Etude stratégique Bourg-Centre	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	100 000 €	15 000 €
2021	Programme de prévention dans la production de déchets verts	CC du Pays de Lunel	CC du Pays de Lunel	90 696 €	19 128 €
	Etude complémentaire Bourg Centre	Boisseron	Commune de Boisseron	18 800 €	5 640 €



Objectif stratégique : Garantir l'accès aux services pour la population

1.2.a : Garantir l'accessibilité des bâtiments publics

Contexte général :

- Les communes du territoire possèdent encore des bâtiments ouverts au public qui doivent se mettre aux normes pour que toute personne en situation de handicap puisse y accéder

Objectifs de la mesure :

- Promouvoir l'inclusion sociale
- Contribuer aux objectifs fixés par la loi du 11 février 2011

Chiffres clefs 2018-2021



13
opérations
soutenues



328 010 €
de subventions
Région Occitanie



1,8 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateurs de réalisation



Nombre de communes ou EPCI ayant porté un projet
Cible 2021 : 15
Réalisation Nombre de sites mis en accessibilité
Cible 2021 : 20

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2019	Mise en accessibilité de la mairie	Aigues-Vives	Commune d'Aigues-Vives	398 351 €	50 000 €
	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Beauvoisin	Commune de Beauvoisin	202 592 €	41 666 €
	Mise en accessibilité de la Poste	Congénies	Commune de Congénies	164 783 €	3 751 €
	Mise en accessibilité de bâtiments publics	Aimargues, Le Cailar, Vauvert	CC Petite Camargue	127 053 €	38 115 €
	Mise en accessibilité de la salle Bizet	Vauvert	Commune de Vauvert	118 183 €	19 885 €
	Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	Marsillargues	Commune de Marsillargues	95 416 €	28 625 €
	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Mus	Commune de Mus	76 710 €	23 013 €
	Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	Saint-Just	Commune de Saint-Just	72 886 €	21 886 €
	Mise en accessibilité de bâtiments publics à Vergeze et Aubais	Vergeze, Aubais	CC Rhône Vistre Vidourle	68 040 €	20 466 €
	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Crespian	Commune de Crespian	24 000 €	3 840 €
	2020	Mise en accessibilité des écoles	Lunel	Commune de Lunel	431 940 €
Mise en accessibilité du groupe scolaire		Aubord	Commune d'Aubord	68 456 €	19 792 €
Mise en accessibilité du siège de la Communauté de Communes		Lunel	CC du Pays de Lunel	23 237 €	6 971 €



Objectif stratégique : Garantir l'accès aux services pour la population

1.2.b : Maintien et développement des services de proximité

Contexte général :

- Volonté de vitaliser et développer du lien social dans le territoire
- Démographie en croissance constante qui entraîne des besoins de services de proximité entre autres en direction de l'accueil petite enfance ; une vingtaine de structures (crèches et micro crèches) sont implantées sur le territoire
- Une dizaine de communes du territoire ne comptent aucun service de première nécessité et certaines d'entre elles possèdent l'un de ces commerces mais avec un équilibre fragile
- Un dynamisme démographique et un tissu économique fragilisé du fait d'un taux de chômage important qui induit des tensions au niveau des équipements de services de proximité en général
- Des équipements culturels mutualisés à créer ou à soutenir

Objectifs de la mesure :

- Développement de l'offre de service de proximité du lien social dans le territoire
- Mutualisation des moyens
- Développement d'une offre diversifiée et adaptée aux besoins de garde de la petite enfance
- Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales
- L'accès du plus grand nombre et le partage des équipements culturels (diffusion et mise en réseau)

Chiffres clefs 2018-2021



14
opérations
soutenues



3,8 M€
de subventions
Région Occitanie



15,4 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateurs de réalisation



Nombre de communes ou EPCI ayant porté un projet
Cible 2021 : 5
Réalisation Nombre de projets
Cible 2021 : 8

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Construction d'une médiathèque intercommunale	Aigues-Mortes	CC Terre de Camargue	3 055 161 €	629 424 €
	Rénovation et mise aux normes du Ciné-théâtre	Vergèze	Commune de Vergèze	655 000 €	131 000 €
2019	Mise en accessibilité du Ciné-Théâtre	Vergèze	Commune de Vergèze	583 400 €	42 166 €
	Rénovation du foyer socio éducatif	Fontanès	Commune de Fontanès	298 352 €	57 548 €
	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Le Cailar	Commune du Cailar	24 853 €	7 455 €
2020	Aménagements publics liés au futur lycée	Sommières	Commune de Sommières	8 000 000 €	2 750 000 €
	Travaux d'extension école maternelle de Galargues	Galargues	SIVOM des écoles du RPO de Fontbonne	686 000 €	15 000 €
	Extension de la micro crèche	Saint-Just	Commune de Saint-Just	243 182 €	22 500 €
2021	Construction d'un restaurant scolaire	Villetelle	Commune de Villetelle	514 963 €	15 000 €
	Création d'un centre socio-culturel	Saint-Just	Commune de Saint-Just	512 500 €	100 000 €
	Aménagement d'un bâtiment communal en Maison des Associations	Montpezat	Commune de Montpezat	398 834 €	36 306 €
	Création d'un commerce multiservice	Parignargues	Commune de Parignargues	196 000 €	21 600 €
	Création d'une salle multi-activités	Parignargues	Commune de Parignargues	170 000 €	30 189 €
	Aménagement d'un espace festif polyvalent	Combas	Commune de Combas	122 471 €	27 301 €



Lycée Lucie Aubrac à Sommières



Ciné-Théâtre à Vergèze

Objectif stratégique : Garantir l'accès aux services pour la population

1.2.c : Développement des équipements sportifs et leurs annexes

Contexte général :

- Offre de formation initiale : 3 lycées
- Il y a sur le territoire 591 équipements sportifs correspondant à la définition de la DRJSCS (recensement des équipements sportifs, pour un total de 3 902 dans le Gard et 5 166 dans l'Hérault soit 6,5% des équipements) ce qui représente 0.4 infrastructures pour 100 habitants, Hérault et Gard en comptent 0.5 pour 100 habitants

Objectifs de la mesure :

- Réhabiliter ou développer les pratiques sportives et la formation
- Créer un aménagement sportif équilibré du territoire
- Contribuer au développement économique et au rayonnement du territoire

Chiffres clés 2018-2021



13
opérations
soutenues



1,1 M€
de subventions
Région Occitanie



5,7 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateurs de réalisation



Nombre de communes ou EPCI ayant porté un projet

Cible 2021 : 5

Réalisation Nombre de projets

Cible 2021 : 7

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2019	Construction du théâtre des Arènes	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	2 366 803 €	507 794 €
	Aménagement d'un gymnase (COSEC)	Calvisson	Commune de Calvisson	603 584 €	94 581 €
	Rénovation de la piste d'athlétisme du stade Colette Besson	Lunel	Commune de Lunel	534 000 €	160 200 €
	Réhabilitation du terrain d'honneur du stade Fernand Brunel	Lunel	Commune de Lunel	305 000 €	45 750 €
	Réfection des pistes d'athlétisme du complexe sportif du Bourgidou	Aigues-Mortes	Communauté de Communes Terre de Camargue	120 000 €	30 000 €
	Création d'un city-stade	Saint-Clément	Commune de Saint-Clément	75 000 €	20 000 €
	Création d'un city-stade	Boissières	Commune de Boissières	48 626 €	14 600 €
2020	Création d'un bâtiment destiné aux associations sportives sur le complexe Colette Besson	Lunel	Commune de Lunel	412 000 €	54 405 €
	Création d'un city-stade	Saint-Clément	Commune de Saint-Clément	75 000 €	20 000 €
2021	Création d'un terrain de football synthétique sur l'annexe du stade Maurice Fontaine	Aigues-Mortes	Communauté de Communes Terre de Camargue	583 333 €	120 000 €
	Rénovation et transformation du gymnase Brunel	Lunel	Commune de Lunel	407 000 €	55 000 €
	Réalisation d'un espace de loisirs sportifs d'agrès intergénérationnels	Boisseron	Commune de Boisseron	136 860 €	13 000 €
	Création d'un terrain multi-sports et aménagement des abords	Aspères	Commune d'Aspères	51 533 €	15 460 €



Vue du Théâtre des Arènes à Entre-Vignes



Gymnase à Calvisson



ENJEU 2 Mobilité

Chiffres clefs 2018-2021



5
opérations
soutenues



3,6 M€
de subventions
Conseil Régional Occitanie



9,4 M€
investis sur le territoire
par les collectivités



Objectif stratégique : Limiter le recours systématique à la voiture individuelle

Mesure 2.1.a : Mise en place de pôles d'échange multimodaux, développement du covoiturage et des interconnexions sur le territoire

Contexte général :

- Une mobilité fragilisée
- Une complémentarité avec les pôles urbains voisins
- Dans un souci de développement durable, le territoire s'est vu doter de nouvelles portions de voies vertes
- Une dépendance avec les pôles urbains voisins, en particulier pour l'emploi et la formation qui provoque le déplacement de nombreux véhicules sur le territoire
- Des parkings « sauvages » qui s'organisent sur les points de rencontre

Objectifs de la mesure :

- Développement de la mobilité interne du territoire notamment par les TIC, le maintien d'équipements, l'accès à l'offre de transport
- Canaliser et régulariser les organisations existantes
- Proposer des lieux dédiés
- Inciter au recours au covoiturage

Indicateurs de réalisation



Nombre de projets : Cible 2021 = 5
Nombre de PEM : Cible 2021 = 1
Nombre de PEM routiers : Cible 2021 = 3

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2020	PEM de VERGEZE : Études et travaux	Vergèze	CCRVV	6 496 139 €	2 361 278 €
	PEM de LUNEL	Lunel	CCPL	1 826 297 €	712 501 €
	PEM de VAUVERT	Vauvert	Commune de Vauvert	1 034 850 €	517 425 €
	PEM du GRAU-DU-ROI : Étude d'aménagement	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	58 375 €	29 188 €
	PEM D'AIGUES-MORTES : Étude d'aménagement	Aigues-Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	40 000 €	20 000 €

Focus

Pôle d'Echange Multimodal de Vergèze-Codognan

- Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle s'investit pour créer un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) autour de la gare de Vergèze-Codognan, équipement qui bénéficie déjà d'une fréquentation annuelle de plus de 300 000 voyageurs par an, alors qu'on en comptait 230 000 en 2013 (3^{ème} gare du département après Nîmes et Alès).

La réalisation d'un PEM, avec notamment une nouvelle gare routière de 3 quais pour le bus et le doublement des capacités de stationnement du parking actuel (de 177 à 380 places), doit permettre une diversification des offres de transport dont le ferroviaire, le co-voiturage, le stationnement sécurisé (des 2 roues également), les bornes de rechargement de véhicules électriques et d'autres services (auto-partage, etc...).

Le nombre d'usagers devrait également augmenter compte tenu de la croissance démographique du territoire, du développement à venir du cadencement (avec une prévision de 11 TER quotidiens supplémentaires entre Nîmes et Montpellier) ou encore du déploiement en cours de l'offre de transport en commun (nouvelle ligne Lio C37 en provenance d'Aimargues).

Une étude menée par l'Agence d'urbanisme a montré que la zone de chalandise de la gare de Vergèze-Codognan couvre une population de 80 000 habitants qui fréquentent et utilisent cette desserte. De plus, l'accessibilité à pied ou à vélo – temps de trajet inférieur à 15 min – couvre respectivement une population de 14 000 habitants.



Communauté de Communes
Rhône - Vistre - Vidourle

Coût de l'opération : 6,9 M€



> Région Occitanie : 2,3 M€



ENJEU 3 Développement d'une économie attractive

Chiffres clefs 2018-2021



12
opérations
soutenues



981 659 €
de subventions
Conseil Régional Occitanie



1,6 M€
investis sur le territoire
par les collectivités



Objectif stratégique : Valoriser les ressources locales

Mesure 3.1.a : Rénovation et valorisation des patrimoines

Mesure 3.1.b : Création et développement d'aménagements touristiques



Focus

Voie verte entre Lunel et Marsillargues

➤ Communauté de Communes Pays de Lunel

La Communauté de Communes du Pays de Lunel anticipe et accompagne les nouveaux modes de déplacements. Le maillage se poursuit que ce soit pour rejoindre la mer, pour aller à la gare à vélo ou pour se rendre sur son lieu de travail.

La voie verte entre Lunel et Marsillargues a été portée par la Communauté de Communes et a été mise en service en juin 2021. Mise à disposition par la SNCF, elle se situe sur l'ancienne voie de chemin de fer de Lunel qui se termine au niveau du pont métallique enjambant le Vidourle, à Marsillargues, sur un linéaire d'environ 3,7 km. Cet axe totalement séparé de la route et est exclusivement réservé aux vélos, rollers, trottinettes, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

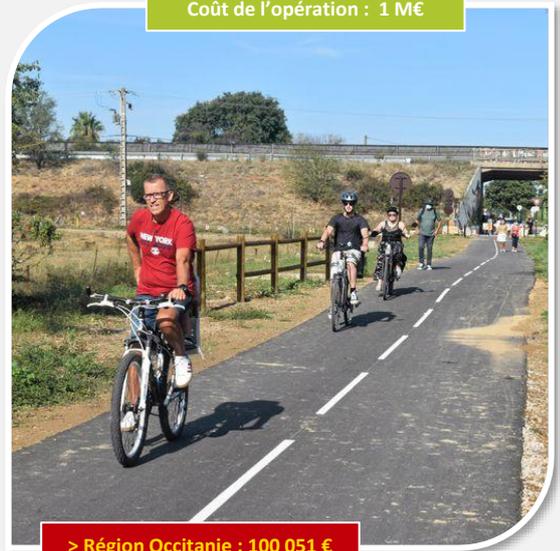
Plus qu'un aménagement de loisirs, cette liaison est également utilitaire puisqu'elle relie les deux plus grandes communes du territoire du Pays de Lunel avec d'un côté les berges du Vidourle et de l'autre des zones commerciales, des équipements sportifs et scolaires mais aussi le Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Lunel. Ce dernier est désormais accessible aux habitants de Marsillargues en 15 minutes en vélo.

Cette voie verte vient compléter le réseau de voie verte qui est en train de se tisser avec les liaisons entre Lunel et la Grande-Motte via le canal, mais aussi à Saint-Just et Lunel-Viel, via le Dardaillon.

L'objectif pour les prochaines années est que cette voie verte Lunel-Marsillargues soit raccordée à Aimargues mais aussi pour qu'à l'ouest, Lunel-Viel soit la prochaine étape de la nouvelle voie qui traverse le Pays de l'Or aujourd'hui jusqu'à Valergues.



Coût de l'opération : 1 M€



> Région Occitanie : 100 051 €



Lien avec la stratégie CTO 2018-21



Objectif stratégique : Valoriser les ressources locales

Mesure 3.1.b : Création et développement d'aménagements touristiques



Objectif stratégique : Valoriser les ressources locales

Mesure 3.1.a : Rénovation et valorisation des patrimoines

Contexte général :

- Un dynamisme démographique qui peut induire des tensions sur les moyens affectés à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel
- Une volonté d'améliorer la qualité de vie tout en jouant de la complémentarité avec les pôles urbains voisins en intégrant le patrimoine naturel et culturel comme composante essentielle
- Un patrimoine et une agriculture à renforcer dans le développement touristique notamment au regard de la demande croissante en produits certifiés et produits issus de circuits de proximité

Objectifs de la mesure :

- La connaissance, la diffusion et la transmission des patrimoines culturel et naturel
- La préservation de la qualité paysagère
- Une inscription de l'agritourisme et des patrimoines comme levier du développement touristique

Chiffres clefs 2018-2021



9
opérations
soutenues



326 834 M€
de subventions
Région Occitanie



2,3 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateurs de réalisation



Nombre de sites et édifices rénovés : Cible 2021 = 10
Nombre de projets de valorisation : Cible 2021 = 3

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Rénovation du temple	Gallargues-Le- Montueux	Commune de Gallargues le Montueux	710 000 €	100 000 €
	Rénovation thermique de l'Hôtel de Ville	Marsillargues	Commune de Marsillargues	93 600 €	28 080 €
2020	Mise en valeur du Mazet et des anciens lavoirs	Combas	Commune de Combas	622 600 €	41 000 €
	Restauration de la toiture du Temple de Beauvoisin	Beauvoisin	Commune de Beauvoisin	180 000 €	34 951 €
	Restauration de l'orgue de l'église Notre Dame des Sablons	Aigues-Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	136 342 €	25 000 €
	Travaux de rénovation de l'église St-Etienne	Lecques	Commune de Lecques	66 690 €	13 338 €
2021	Valorisation du patrimoine local - site de l'Espérian (tranche 2)	Vauvert	Commune de Vauvert	267 422 €	11 700 €
	Réhabilitation et mise aux normes des arènes du Scamandre	Gallician	Syndicat mixte de la Camargue Gardoise	176 000 €	56 000 €
	Déplacement doux et valorisation du château	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	85 000 €	16 765 €



Arènes du Scamandre



Site aménagé des anciens lavoirs de Combas

Restauration du temple de Gallargues-Le-Montueux





Objectif stratégique : Valoriser les ressources locales

Mesure 3.1.b : Création et développement d'aménagements touristiques

Contexte général :

- Un contexte touristique très favorable qu'il convient d'accompagner pour maintenir son potentiel (emploi, capacité d'accueil, ...) en répondant aux enjeux environnementaux et en développant son attractivité
- Des potentialités touristiques liées à l'eau sous toutes ses formes (fluvial, ports de plaisances, cité balnéaire, lieux de baignade...) sous exploitées
- Une évolution des consommations touristiques : tourisme écoresponsable, tourisme d'expérience, tourisme connecté...
- Une forte saisonnalité de l'économie touristique qu'il est nécessaire de réduire

Objectifs de la mesure :

Valoriser une offre touristique modernisée, respectueuse de l'environnement à travers :

- La captation et adaptation à la nouvelle demande des clientèles (tourisme d'expérience, e-tourisme et écotourisme, ...)
- Un équilibre, une qualification et une structuration de l'offre touristique (tourisme d'expérience, produits touristiques, ...)
- Le développement de l'offre touristique autour du fluvial et des potentialités liées à l'eau

Chiffres clefs 2018-2021



8
opérations
soutenues



654 825 €
de subventions
Région Occitanie



4 M€
investis sur le territoire
par les collectivités

Indicateurs de réalisation



Nombre de projets : Cible 2021 = 8

Nombre de projets à l'échelle PETR : Cible 2021 = 4

> Détail des opérations financées sur la période 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Valorisation culturelle et touristique du phare et du site de l'Espiguette	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	1 900 000 €	285 000 €
	Voie verte entre Lunel et Marsillargues	Communauté de Communes du Pays de Lunel	Communauté de Communes du Pays de Lunel	1 000 510 €	100 051 €
	Mise à jour de la micro signalétique de la ville	Vauvert	Commune de Vauvert	123 060 €	14 000 €
2021	Création d'un point d'accueil et de renseignements des populations locales et touristiques	Calvisson	Commune de Calvisson	596 000 €	149 000 €
	Valorisation éco-touristique du Phare de l'Espiguette	Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	184 679 €	55 404 €
	Travaux d'aménagement des abords du site d'Ambrussum	Villetelle	Communauté de Communes du Pays de Lunel	80 080 €	15 000 €
	Aménagement d'un espace public touristique et de loisirs sur le site Les Platanes (2 ^{ème} phase)	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	79 739 €	18 671 €
	Réalisation d'un circuit touristique en lien avec la véloroute de la Régordane	Boisseron	Commune de Boisseron	70 796 €	17 699 €



Site d'Ambrussum à Villetelle



Valorisation écotouristique du Phare de l'Espiguette





ENJEU 4 Adaptation et atténuation du changement climatique

Chiffres clefs 2018-2021



3
opérations
soutenues



59 999 €
de subventions
Conseil Régional Occitanie



290 667 €
investis sur le territoire
par les collectivités



Objectif stratégique : Encourager l'efficacité énergétique

Mesure 4.1.a : Favoriser les éco constructions ou les éco rénovations et les productions d'énergies de sources renouvelables

Contexte général :

- Existence de nombreux projets de réhabilitation qui doivent être menés sur le territoire, il faut donc réussir à y intégrer la notion de progrès sur l'impact environnemental pour tendre à l'exemplarité dans ce domaine.
- Utilisation d'énergies renouvelables assez peu développée sur le territoire
- De forts potentiels territoriaux : solaire, géothermie, hydraulique, éolien, biomasse, énergies fatales

Objectifs de la mesure :

- Renouveler ou créer des installations en améliorant l'efficacité énergétique
- Créer un effet d'incitativité pour l'efficacité énergétique sur le territoire
- Mettre en œuvre la production et l'utilisation d'énergie renouvelable
- Equiper les bâtiments de systèmes efficaces et « propres »
- Favoriser les partenariats pour la réutilisation des reliquats d'industries

Indicateur de réalisation



Nombre de projets : Cible 2021 = 10

> Détail des opérations financées 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Travaux de transition énergétique de la mairie	Montpezat	Commune de Montpezat	67 719 €	16 930 €
2021	Rénovation énergétique du bâtiment de la mairie	Aubais	Commune d'Aubais	212 749 €	40 000 €
	Rénovation énergétique du petit foyer communal	Combas	Commune de Combas	10 229 €	3 069 €



ENJEU 5 Innovation et Attractivité

Chiffres clefs 2018-2021



2
opérations
soutenues



383 690 €
de subventions
Conseil Régional Occitanie



1,5 M€
investis sur le territoire
par les collectivités



Développer et organiser les mobilités

Mesure 4.1.a : Favoriser les éco constructions ou les éco rénovations et les productions d'énergies de sources renouvelables

Contexte général :

- Une situation géographique qui porte l'attractivité
- Un territoire au carrefour de l'arc méditerranéen et de l'axe nord/sud de la vallée du Rhône et ouvert sur la Méditerranée
- Des axes principaux est/ouest qui scindent le territoire en deux parties
- Un territoire structuré autour de grandes voies de communication
- Un réseau de bus qui bénéficie de peu de connexions transversales (structuration autour des déplacements scolaires essentiellement)
- Des volontés affichées de développement des cheminements doux (3 Voies vertes identifiées sur le territoire)

Objectifs de la mesure :

- Développer les possibilités et choix de déplacements et d'interconnexions sur le territoire
- Développer les connexions avec l'agglomération de Nîmes et le territoire du Pays Garrigues et Costières de Nîmes (territoire du SCOT Sud Gard)
- Renforcer le positionnement du territoire pour un tourisme éco responsable et de loisirs

Indicateur de réalisation



Nombre de projets :
Cible 2021 = 5
Nombre de communes concernées :
Cible 2021 = 10

> Détail des opérations financées 2018-2021

	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie
2018	Aménagement de déplacement doux du chemin des Horts	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	63 768 €	9 565 €
2021	Aménagement de la voie verte 70 entre Sommières et Fontanès	Territoire CCPS	Conseil Départemental du Gard	1 500 000 €	374 125 €



DISPOSITIF « BOURG-CENTRE » : LE SUR-MESURE AU SERVICE DES PETITES VILLES ET DES BOURGS

Dans le cadre de ses nouvelles politiques contractuelles territoriales, la Région a lancé les contrats « Bourgs-Centres », qui visent à définir **une feuille de route partagée** avec les acteurs locaux pour le développement des petites villes, des bourgs ruraux ou péri-urbains.

En cohérence avec les Contrats « Territoriaux », qui concernent agglomérations et territoires de projets, ces contrats « Bourgs-Centres » s'adressent tout particulièrement aux communes jouant **un rôle de centralité sur leur territoire**.

Elles bénéficient ainsi d'un **cadre de développement et de valorisation stratégique** venant renforcer leur rôle de centralité sur leur territoire. Ce cadre pluriannuel s'accompagne des **financements nécessaires à l'aboutissement des projets identifiés** portant notamment sur le cadre de vie, la valorisation du patrimoine, le développement économique et touristique, le logement ou encore les services publics de proximité.

Définition d'un Bourg Centre Occitanie :

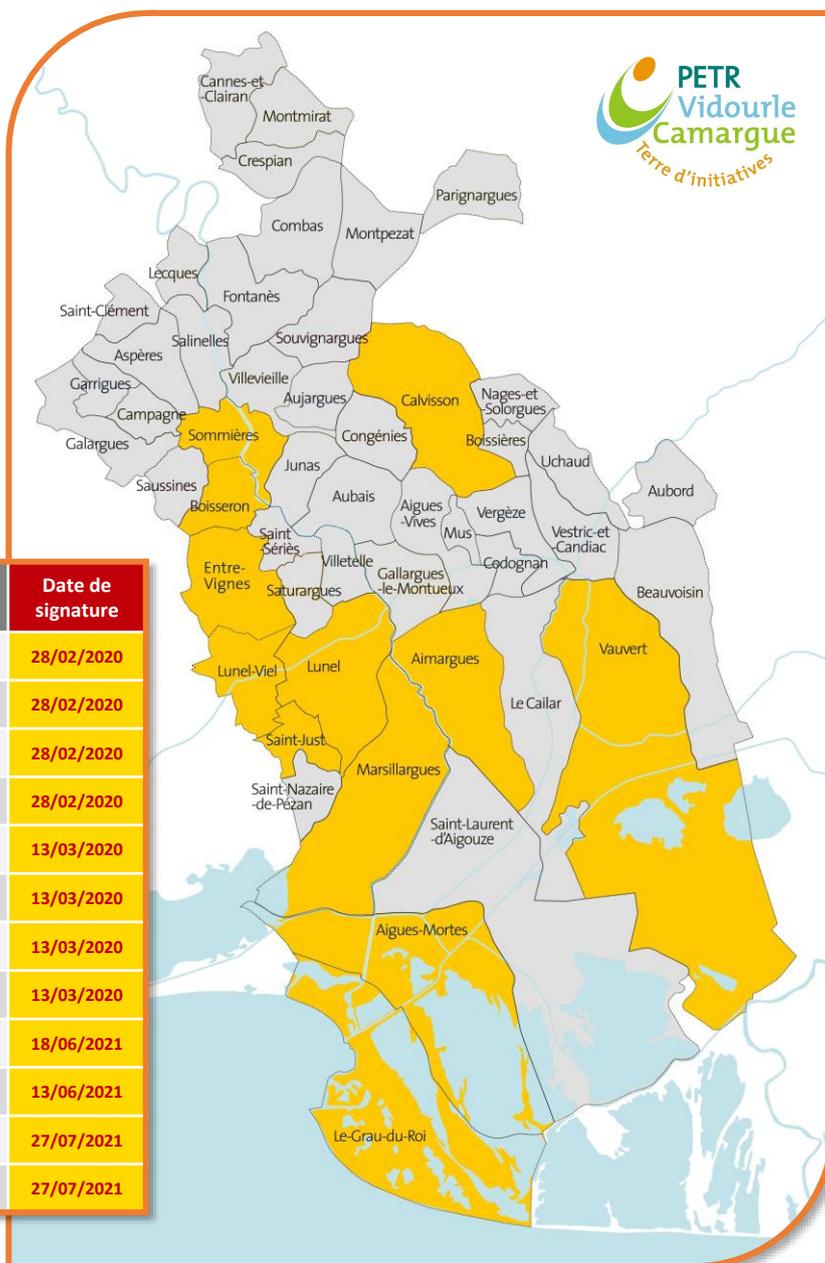
- Les Communes qualifiées de **Pôles de services intermédiaires** ou **supérieurs** par l'INSEE ;
- Les Communes « **Pôles de services de proximité** » de **plus de 1 500 habitants**, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également un **rôle de centralité pour leur bassin de vie** ;
- Les Communes « **Pôles de services de proximité** » de **moins de 1 500 habitants** anciennement chefs-lieux de canton.

La politique Bourg Centre de la Région Occitanie a été lancée en 2017 avec comme objectifs de :

- Renforcer/conforter/qualifier **l'attractivité des bourgs et petites villes rurales**, de montagne, littorales et péri-urbaines en valorisant leur cadre de vie, l'habitat, leur patrimoine naturel, urbain, historique, ...
- Renforcer les **fonctions de centralité** par le développement d'une **offre de services** de qualité, capables de répondre aux attentes des populations existantes et futures : services aux publics, petite enfance, santé, accès aux commerces, équipements culturels, sportifs, de loisirs, développement des mobilités douces ou alternatives,...
- Soutenir le **développement économique** de ces communes et de leur bassin de vie,
- Anticiper et accompagner **l'arrivée de nouvelles populations**.

À l'échelle du PETR Vidourle Camargue, sur 25 communes concernées par cette politique, **12 communes se sont engagées dans la démarche** et ont été labellisées « Bourg Centre Occitanie » entre 2020 et 2021.

Communes labellisées Bourg-Centre Occitanie



Commune Bourg Centre Occitanie	Communauté de Communes	Période du Contrat	Date de signature
Lunel	CC. Pays de Lunel	2019-2021	28/02/2020
Lunel-Viel	CC. Pays de Lunel	2019-2021	28/02/2020
Entre-Vignes	CC. Pays de Lunel	2019-2021	28/02/2020
Saint-Just	CC. Pays de Lunel	2019-2021	28/02/2020
Vauvert	CC. Petite Camargue	2019-2021	13/03/2020
Aigues-Mortes	CC. Terre de Camargue	2019-2021	13/03/2020
Calvisson	CC. Pays de Sommières	2019-2021	13/03/2020
Le Grau-du-Roi	CC. Terre de Camargue	2019-2021	13/03/2020
Aimargues	CC. Petite Camargue	2021	18/06/2021
Sommières	CC. Pays de Sommières	2020-2021	13/06/2021
Boisseron	CC. Pays de Lunel	2020-2021	27/07/2021
Marsillargues	CC. Pays de Lunel	2021	27/07/2021

Projet de développement

5 axes
11 actions
25 projets

LUNEL 26 273 habitants

Contrat Territorial Occitanie

11 opérations soutenues sur la commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

		2019	2020	2021
AXE 1 / AMELIORER L'HABITAT EN CENTRE ANCIEN				
ACTION 1.1 : Lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique et pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées	Projet 1.1.1 : Mise en place d'une nouvelle OPAH-RU	x	x	x
	Projet 1.1.2 : Action coercitive dans le cadre de l'OPAH-RU pour la réhabilitation complète des immeubles les plus dégradés (ORI)	x	x	x
	Projet 1.1.3 : Mise en place de « permis de louer » : autorisation préalable à la mise en location de logements au sein d'un périmètre donné	x	x	x
	Projet 1.1.4 : Mise en place d'un programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés (POPAC)	x	x	x
ACTION 1.2 : Diversifier l'offre de logements en centre-ville pour développer la mixité sociale	Projet 1.2.1 : Action en faveur de l'accession à la propriété	x	x	x
	Projet 1.2.2 : Rénovation / restructuration de 2 îlots dégradés	x	x	x
AXE 2 / DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ EN CENTRE-VILLE				
ACTION 2.1 : Renforcer la commercialité du centre-ville	Projet 2.1.2 : Requalification d'une dizaine de locaux commerciaux		x	x
	Projet 2.2.1 : Mise en place d'un incubateur commercial		x	x
ACTION 2.2 : Engager une démarche de prospection et d'innovation pour le développement de l'activité en centre-ville	Projet 2.2.3 : Etude de la création d'un tiers lieu destiné au co-working et au télétravail		x	x
	Projet 2.2.4 : Etude de programmation urbaine et économique sur le site stratégique de l'hôpital local		x	
AXE 3 / METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE				
ACTION 3.1 : Valoriser le patrimoine	Projet 3.1.1 : Opération façades /devantures en direction des propriétaires et commerçants du centre ancien (comprenant une campagne de ravalement obligatoire au sein d'un périmètre resserré)	x	x	x
	Projet 3.1.2 : Mise en valeur de l'îlot de la Tour des prisons et création d'une nouvelle place	x		
	Projet 3.1.3 : Mise en valeur de l'église Notre dame du lac	x		
ACTION 3.2 : Requalifier et valoriser des espaces publics	Projet 3.2.1 : Requalification de la rue Marx Dormoy ainsi que d'une partie des rues Rousseau, Libération et Sadi-Carnot		x	x
	Projet 3.2.3 : Requalification des abords du nouvel Espace des arènes et extension du parc Jean Hugo	x	x	x
AXE 4 / FAVORISER LA MOBILITÉ ET LES DÉPLACEMENTS DOUX				
ACTION 4.1 : Renforcer les liaisons du centre-ville avec les équipements / services et quartiers environnants	Projet 4.1.3 : Aménagement paysager du parking des Abrivados	x		
ACTION 4.2 : Développer les déplacements doux en poursuivant la logique de maillage, et en lien avec le PEM	Projet 4.2.2 : Aménagement de l'avenue Victor Hugo	x	x	
	Projet 4.2.3 : Requalification de l'entrée de ville « Route de Sommières »	x		
	Projet 4.2.4 : Création d'une voie verte entre Lunel et Marsillargues	x		
AXE 5 / FACILITER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS				
ACTION 5.1 : Améliorer l'accueil de la petite enfance et de l'enfance	Projet 5.1.1 : Aménagement du bâtiment du Lavoir	x		
	Projet 5.2.2 : Création d'une micro-crèche en structure modulaire	x		
ACTION 5.2 : Améliorer les conditions d'intervention de la MLI	Projet 5.2.1 : Extension des locaux de la MLI de la Petite Camargue Héraultaise		x	x
ACTION 5.3 : Renforcer la qualité des équipements sportifs et leurs conditions d'utilisation	Projet 5.3.1 : Création de locaux au sein du complexe sportif Besson	x		
	Projet 5.3.2 : Rénovation de la piste d'athlétisme du complexe sportif Besson	x		
	Projet 5.3.3 : Rénovation du terrain d'honneur de football du complexe Fernand Brunel	x		

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2019	Rénovation de la piste d'athlétisme du stade Colette Besson	Lunel	Commune de Lunel	534 000 €	160 200 €
	Réhabilitation du terrain d'honneur du stade Fernand Brunel	Lunel	Commune de Lunel	305 000 €	45 750 €
	Aménagement du parking des Abrivados	Lunel	Commune de Lunel	1 039 500 €	120 000 €
	Requalification de l'entrée de ville route de Sommières	Lunel	Commune de Lunel	627 612 €	100 908 €
2020	Mise en accessibilité des écoles	Lunel	Commune de Lunel	431 940 €	50 000 €
	Mise en accessibilité du siège de la Communauté de Communes	Lunel	CC Pays de Lunel	23 237 €	6 971 €
	Création d'un bâtiment destiné aux associations sportives sur le complexe Colette Besson	Lunel	Commune de Lunel	412 000 €	54 405 €
	Requalification des abords des arènes	Lunel	Commune de Lunel	379 561 €	98 442 €
	Mise en valeur de l'îlot de la Tour des Prisons	Lunel	Commune de Lunel	259 112 €	33 393 €
2021	PEM de Lunel	Lunel	CC Pays de Lunel	1 826 297 €	712 501 €
	Rénovation et transformation du gymnase Brunel	Lunel	Commune de Lunel	407 000 €	55 000 €



● Pôle d'Echange Multimodal



Terrain d'honneur du stade Fernand Brunel



● Parking des abrivados



Bâtiment destiné aux associations sportives sur le complexe Colette Besson



Piste d'athlétisme du stade Colette Besson ●

● Arènes de Lunel

LUNEL-VIEL

4 184 habitants

Projet de développement



2 axes
5 actions
10 projets



Contrat Territorial



5 opérations
soutenues sur la
commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

2019 2020 2021

AXE 1 / REVALORISER ET REDYNAMISER LE CŒUR DE VILLE EN S'APPUYANT SUR SON PATRIMOINE

2019	2020	2021	
AXE 1 / REVALORISER ET REDYNAMISER LE CŒUR DE VILLE EN S'APPUYANT SUR SON PATRIMOINE			
ACTION 1.1 : Requalification urbaine du centre-ville et de ses abords	Projet 1.1.1 : Requalification de la place centrale du 14 juillet et ses abords desservis	x	x
	Projet 1.1.2 : Valoriser la place de l'Eglise	x	x
	Projet 1.1.3 : Requalification de l'ancienne distillerie	x	x
ACTION 1.2 : Modernisation et développement des équipements publics	Projet 1.2.1 : Réhabiliter et optimiser le bâti ancien communal du centre-ville vétuste et inadapté	x	x
	Projet 1.2.2 : Rénovation de la salle des fêtes, cœur de ville	x	x
	Projet 1.2.3 : Création de places petite enfance	x	x
ACTION 1.3 : Valorisation du Patrimoine	Projet 1.3.1 : Préservation, protection et mise en valeur du patrimoine	x	x

AXE 2 / AMENAGER LES ENTREES DE VILLE ET DEVELOPPER LES MODES DE DEPLACEMENT DOUX

2019	2020	2021	
AXE 2 / AMENAGER LES ENTREES DE VILLE ET DEVELOPPER LES MODES DE DEPLACEMENT DOUX			
ACTION 2.1 : Requalifier et valoriser les entrées de ville	Projet 2.1.1 : Requalifier la RN113 (coordonner aménagement urbain et espace public)		x
	Projet 2.2.1 : Poursuivre et finaliser la boucle verte	x	x
ACTION 2.2 : Favoriser les cheminements doux	Projet 2.2.2 : Réalisation d'un cheminement doux mixte (chemin des horts)	x	x



Requalification du Chemin des Horts, Embellissement de la Place du 14 juillet, Sécurisation du pigeonnier jouxtant la tour du Château

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2019	Aménagement de déplacement doux du chemin des Horts	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	63 768 €	9 565 €
2021	Aménagements des déplacements doux (tranches 3 et 4)	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	550 000 €	110 883 €
	Aménagement de déplacements doux "La Traverse"	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	493 980 €	106 513 €
	Etude stratégique Bourg-Centre	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	100 000 €	15 000 €
	Déplacement doux et valorisation du château	Lunel-Viel	Commune de Lunel-Viel	85 000 €	16 765 €

S A I N T - J U S T

2 718 habitants

Projet de développement



2 axes
3 actions
6 projets



Contrat Territorial Occitanie



6 opérations
soutenues sur la
commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions

2019 2020 2021

AXE 1 / RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITE ET L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

ACTION 1.1 : Enfance et jeunesse	Projet 1.1.1 : Extension de la micro-crèche		x	
	Projet 1.1.2 : Création d'un 1/2 terrain football	x		
ACTION 1.2 : Fédérer les échanges intergénérationnels et multiculturels	Projet 1.2.1 : Création d'un centre socio-culturel			x
	Projet 1.2.2 : Création d'une maison des associations		x	x

AXE 2 / L'APAISEMENT DES DEPLACEMENTS ET LE RENFORCEMENT DE LA MOBILITE

ACTION 2.1 : Développer les modes de déplacements doux	Projet 2.1.1 : Création d'une piste cyclable chemin du Fesc	x		
	Projet 2.1.1 : Réalisation d'un cheminement mixte en stabilisé en complément de chemin piétonnier existant		x	x



Extension de la micro-crèche et piste cyclable Chemin du Fesc

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2018	Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	Saint-Just	Commune de Saint-Just	72 886 €	21 886 €
2020	Création d'un demi terrain de football	Saint-Just	Commune de Saint-Just	144 334 €	14 637 €
	Création d'une piste cyclable Chemin du Fesc	Saint-Just	Commune de Saint-Just	260 618 €	60 246 €
	Aménagement d'un cheminement doux le long du Dardaillon	Saint-Just	Commune de Saint-Just	77 970 €	20 272 €
	Extension de la micro crèche	Saint-Just	Commune de Saint-Just	243 182 €	22 500 €
2021	Création d'un centre socio-culturel	Saint-Just	Commune de Saint-Just	512 500 €	100 000 €

Projet de développement

3 axes
6 actions
9 projets

ENTRE VIGNES 2 128 habitants

Contrat Territorial

3 opérations soutenues par la commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

		2019	2020	2021
AXE 1 / RENFORCEMENT DES FONCTIONS DE CENTRALITE EN PRENANT COMPTE LE DEVELOPPEMENT DURABLE				
ACTION 1.1 : Aménagement du centre bourg	Projet 1.1.1 : Réaménagement du cœur historique à Saint-Saint-Christol			x
AXE 2 / AMELIORER LE CADRE DE VIE, RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU BOURG CENTRE				
ACTION 2.1 : Maternelle et ALSH	Projet 2.1.1 : Construction d'un pôle éducatif aux normes BDO	x	x	x
ACTION 2.2 : Développement de l'offre et des services administratifs et culturels accessibles	Projet 2.2.1 : Construction d'un médiathèque valorisant le patrimoine historique	x	x	
	Projet 2.2.2 : Rénovation énergétique et accessibilité de la mairie historique à Saint-Christol	x	x	
	Projet 2.2.3 : Construction du théâtre des arènes	x	x	x
	Projet 2.2.4 : Aménagement d'une aire touristique et de loisir pour une entrée de village qualitative	x	x	
AXE 3 / MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT				
ACTION 3.1 : Requalification de la traversée du village à Saint-Christol	Projet 3.1.1 : Sécurisation de la traversée du village		x	x
ACTION 3.2 Développement des cheminements doux	Projet 3.2.1 : Réalisation de pistes cyclables	x	x	
ACTION 3.3 : Favoriser le développement d'une alimentation locale de qualité et soucieuse de l'environnement	Projet 3.3.1 : Création d'un point de vente collectif à Vérargues		x	x



Projet de théâtre des arènes, sécurisation du site des Platanes pour l'accueil d'une zone conviviale de loisirs

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2019	Construction du théâtre des Arènes	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	2 366 803 €	507 794 €
2020	Aménagement et qualification d'un espace public touristique et de loisirs sur le site Les Platanes	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	162 965 €	48 890 €
2021	Aménagement d'un espace public touristique et de loisirs sur le site «Les Platanes» (2 ^{ème} phase)	Entre-Vignes	Commune d'Entre-Vignes	79 739 €	18 671 €

MARSILLARGUES

6 322 habitants

Projet de développement



5 axes
12 actions
26 projets



Contrat Territorial



2 opérations
soutenues sur la
commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions

		2021
AXE 1 / METTRE EN ADÉQUATION LES ÉQUIPEMENTS AVEC LA POPULATION EXISTANTE ET LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE MARSILLARGUES		
ACTION 1.1 : Mettre en adéquation les équipements avec les besoins de la population	Projet 1.1.1 : Agrandir la crèche	x
	Projet 1.1.3 : Créer une nouvelle caserne de pompiers	x
	Projet 1.1.5 : Créer un pumtrack	x
ACTION 1.2 : Engager la rénovation des bâtiments publics communaux	Projet 1.2.1 : Moderniser et mettre aux normes l'école maternelle	x
	Projet 1.2.2 : Moderniser et mettre aux normes la Mairie	x
	Projet 1.2.3 : Moderniser et mettre aux normes le CCAS	x
	Projet 1.2.7 : Rénover la salle multisports	x
ACTION 1.3 : Redonner son éclat au château et en faire un lieu culturel et touristique majeur	Projet 1.3.1 : Rénover le château (aile nord)	x
AXE 2 / VALORISER ET MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE VILLE		
ACTION 2.1 : Maintenir l'attractivité résidentielle du cœur de ville de Marsillargues	Projet 2.1.1 : Améliorer la qualité des logements mis sur le marché via le développement du permis de louer	x
	Projet 2.1.2 : Mettre en place l'obligation de déclaration préalable pour la division du bâti en logements	x
	Projet 2.1.3 : Contribuer à la mise en place d'une opération façade à l'échelle du Pays de Lunel voire du PETR	x
ACTION 2.2 : Qualifier les espaces publics du cœur de ville	Projet 2.1.5 : Mettre en place une politique de résorption du logement vacant	x
	Projet 2.2.1 : Requalifier la rue Karl Marx, la place de l'Église et la place de la Mairie	x
AXE 3 / AMÉNAGER LES BOULEVARDS EN "BOULEVARDS INTELLIGENTS", EN LIEU DE SOCIABILITÉ ET DE PROMENADE		
ACTION 3.1 : Repenser l'aménagement global des boulevards	Projet 3.1.1 : Élaborer les études techniques de réaménagement des boulevards en concertation avec la population et les commerçants et engager les travaux de requalification	x
	Projet 3.1.2 : Créer une zone de rencontre sur le boulevard de la République	x
AXE 4 / AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET ŒUVRER EN FAVEUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET ÉNERGÉTIQUES		
ACTION 4.1 : Améliorer les conditions de circulation	Projet 4.1.1 : Élaborer un nouveau schéma des circulations sur l'ensemble du territoire urbain	x
	Projet 4.1.2 : Requalifier les voiries dégradées du village	x
	Projet 4.1.3 : Réfection du pont des Rajols	x
ACTION 4.2 : Développer le réseau de mobilités douces	Projet 4.2.6 : Créer des aménagements sécurisés pour les mobilités douces avenue Roger Salengro	x
	Projet 4.2.8 : Finaliser l'aménagement de la voie verte Lunel-Marsillargues	x
ACTION 4.3 : Réduire les dépenses énergétiques	Projet 4.3.1 : Moderniser l'éclairage public (mâts, lampes LED avec détecteur...)	x
	Projet 4.3.2 : Améliorer la performance énergétique des écoles maternelle et Jules Ferry	x
ACTION 4.4 : Valoriser les productions locales	Projet 4.4.1 : Créer un parcours de producteurs et donner plus de visibilité aux produits agricoles locaux	x
ACTION 4.5 : Améliorer la sécurité en ville et des bâtiments communaux	Projet 4.5.1 : Équiper la ville de la vidéoprotection	x
	Projet 4.5.2 : Équiper les bâtiments communaux d'alarmes	x
AXE 5 / ASSURER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES FACE AU RISQUE INONDATION		
ACTION 5.1 : Lutter contre les crues du Vidourle	Projet 5.1.1 : Remettre en état les installations de régulation des crues	x
	Projet 5.1.2 : Contribuer à la mise en œuvre du Plan Vidourle	x



Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2021	Mise en accessibilité de l'Hôtel de ville	Marsillargues	Commune de Marsillargues	95 416 €	28 625 €
	Rénovation thermique de l'Hôtel de ville	Marsillargues	Commune de Marsillargues	93 600 €	28 080 €

BOISSERON

2 030 habitants

Projet de développement



3 axes
6 actions
11 projets



Contrat Territorial



3 opérations
soutenues sur la
commune

> Contrat signé le 28/02/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions

		2020	2021
AXE 1 / RENFORCEMENT LES FONCTIONS DE CENTRALITE			
ACTION 1.1 : Réaménagement urbain	Projet 1.1.1 : Révision du PLU : OAP avec orientations environnementales fortes (QDO)		x
AXE 2 / AMELIORER LE CADRE DE VIE, RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU BOURG CENTRE			
ACTION 2.1 : Développement de l'offre culturelle et de mise en valeur du patrimoine	Projet 2.1.1 : Château réhabilitation et valorisation du parc Projet 2.1.2 : Réalisation d'un circuit touristique en mobilité douce visant à la valorisation du patrimoine architectural communal – Cheminement signalétique	x	x
ACTION 2.2 : Développer des espaces de loisirs touristiques et sportifs	Projet 2.2.1 : Aménagement d'une aire touristique et de loisirs sportifs pour une entrée de ville qualitative Espace Louis Amand Projet 2.2.2 : Réalisation d'un espace pleine nature intergénérationnel (Pie Bouquet)		x
ACTION 2.3 : Adoption des bâtiments publics aux besoins et enjeux de demain	Projet 2.3.1 : Etude pré opérationnelle pour l'adaptation du groupe scolaire/crèche/périscolaire en vue de la création d'un pôle éducatif aux normes BDO Projet 2.3.2 : Rénovation énergétique et accessibilité de la mairie	x	x
AXE 3 / MOBILITÉ ET SOBRIETE ENERGETIQUE			
ACTION 3.1 : Promouvoir les mobilités douces et réduire les circulations motorisées	Projet 3.1.1 : Création d'un cheminement piétons cycles Boisseron Lucée (La Royale) / Voie de desserte Chemin de Saint Hilaire Projet 3.1.2 : Réalisation d'un schéma de mobilités incluant la valorisation des chemins communaux pour prioriser les usages et les mobilités douces Projet 3.1.3 : Aménagement d'une place en centre ville		x
ACTION 3.2 : Développer la production d'énergies renouvelables	Projet 3.2.1 : Création d'un garage pour les véhicules municipaux en couverture panneaux solaires et bardage bois		x

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2021	Réalisation d'un espace de loisirs sportifs d'agrès intergénérationnels	Boisseron	Commune de Boisseron	136 860 €	13 000 €
	Etude complémentaire Bourg Centre	Boisseron	Commune de Boisseron	18 800 €	5 640 €
	Réalisation d'un circuit touristique en lien avec la véloroute de la Régordane	Boisseron	Commune de Boisseron	70 796 €	17 699 €

A I M A R G U E S

5 682 habitants

Projet de développement



2 axes
4 actions
7 projets



Contrat Territorial Occitanie



Montage en cours
des dossiers

> Contrat signé le 18/06/2021

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2021

		2021
AXE 1 / ADAPTER OU CRÉER DES EQUIPEMENTS POUR REpondre AUX BESOINS DE LA POLLUTION		
ACTION 1.1 : Requalifier les équipements existants	1.1.1 : Créer une nouvelle station d'épuration 1.1.2 : Créer une pelouse synthétique au stade 1.1.3 : Réhabiliter la mairie	x x x
ACTION 1.2 : Créer de nouveaux équipements publics	1.2.1 : Créer d'une salle multi activités	x
AXE 2 / REQUALIFIER ET VALORISER LES ESPACES URBAINS		
ACTION 2.1 : Valoriser le patrimoine architectural bâti	2.1.1 : Réaliser des travaux de rénovation de l'église Saint Saturnin 2.1.2 : Engager une réflexion sur la réhabilitation du petit patrimoine	x x
ACTION 2.2 : Engager une démarche environnementale	2.2.1 : Remplacer des éclairages publics par des LED	x

V A U V E R T

11 633 habitants

Projet de développement



3 axes
6 actions
20 projets



Contrat Territorial Occitanie



10 opérations
soutenues sur la
commune

> Contrat signé le 13/03/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

2019 2020 2021

AXE 1 / AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DU CENTRE BOURG

2019	2020	2021			
AXE 1 / AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DU CENTRE BOURG					
ACTION 1.1 : Requalifier et valoriser les espaces publics du cœur de bourg	Projet 1.1.1 : Embellir le parvis de l'Hôtel de ville et de ses abords (tranche 1)		x	x	
	Projet 1.1.2 : Aménager la place Pierre Aubanel de Gallician		x		
	Projet 1.1.3 : Réaménager le Jardin Molines et ses abords		x	x	
	Projet 1.1.4 : Réaliser le Parc public dit Jardin Grégoire et aménager ses abords		x	x	x
	Projet 1.1.5 : Réaliser une étude urbaine de 4 places du cœur de ville			x	x
ACTION 1.2 : Œuvrer en faveur d'un habitat de qualité, lutter contre la vacance	Projet 1.2.1 : Mettre en place le permis de louer		x	x	x
	Projet 1.2.2 : Mener une OPAH-RU de la copropriété dégradée du Montcalm			x	x
	Projet 1.2.3 : Réaliser une étude de reconfiguration urbaine sur les îlots à enjeux et dégradés			x	x
	Projet 1.2.4 : Créer une maison en partage				x
ACTION 1.3 : Favoriser la mobilité et les déplacements doux	Projet 1.3.1 : Réaliser un pôle d'échange multimodal (PEM) et aménager ses abords pour faciliter les mobilités douces		x	x	x
	Projet 1.3.2 : Aménager les berges du Bas-Rhône et la traversée du canal pour favoriser les modes doux et la connexion avec le PEM				x
	Projet 1.3.3 : Requalifier l'entrée de ville route de Nîmes				x

AXE 2 / DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE VILLE PAR SA MISE EN VALEUR PATRIMONIALE

ACTION 2.1 : Valoriser le patrimoine local	Projet 2.1.1 : Réaliser une signalétique patrimoniale mettant en valeur les monuments Vauverdois ainsi que l'histoire vauverdoise à travers ses différents quartiers		x	x	
	Projet 2.1.2 : Réaliser des travaux de réhabilitation et de mise en valeur du Grand Temple (demande en cours de classement aux monuments historiques)				x

AXE 3 / CONFORTER LE RÔLE DE BOURG-CENTRE PAR L'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS AUX BESOINS DE LA POPULATION

ACTION 3.1 : Diversifier les équipements à la population et améliorer leur accès	Projet 3.1.1 : Construire une Maison de Santé Pluriprofessionnelle		x	x	
	Projet 3.1.2 : Finaliser la rénovation extérieure et intérieure de la mairie (tranche 2)			x	x
	Projet 3.1.3 : Créer un espace jeunesse éducatif et partenarial				x
ACTION 3.2 : Renforcer la qualité des équipements sportifs	Projet 3.2.1 : Poursuivre le réaménagement du complexe sportif Léo Lagrange				x
	Projet 3.2.2 : Réaménager le complexe sportif Robert Pradille			x	x
	Projet 3.2.3 : Créer un skate-park				x

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2018	Mise en accessibilité de bâtiments publics	Vauvert	CC Petite Camargue	127 053 €	38 115 €
	Mise en accessibilité de la salle Bizet	Vauvert	Commune de Vauvert	118 183 €	19 885 €
	Mise à jour de la micro signalétique de la ville (entrée de ville, identification parkings, RIS, jalonnements piétonniers, totems, quartiers, patrimoine)	Vauvert	Commune de Vauvert	123 060,00 €	14 000 €
2019	Embellissement du centre ville : Aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville	Vauvert	Commune de Vauvert	48 510 €	9 068 €
	Mise en valeur de la place Pierre Aubanel à Gallician	Gallician	Commune de Vauvert	29 000 €	7 250 €
2020	Aménagement du Jardin Grégoire	Vauvert	Commune de Vauvert	1 030 910 €	192 500 €
	Valorisation du jardin Molines et de ses abords	Vauvert	Commune de Vauvert	618 000 €	106 190 €
	PEM de Vauvert	Vauvert	Commune de Vauvert	1 034 850 €	517 425 €
2021	Valorisation du patrimoine local - site de l'Espérian (tranche 2)	Vauvert	Commune de Vauvert	267 422 €	11 700 €
	Réhabilitation et mise aux normes des arènes du Scamandre	Gallician	Syndicat mixte de protection et de gestion de la Camargue Gardoise	176 000 €	56 000 €



● Vue du futur Pôle d'Echange Multimodal



Valorisation du jardin Molines et de ses abords



● Fontaine sur la Place Pierre Aubanel à Gallician



● Parvis de l'Hôtel de Ville



● Arènes du Scamandre



● Mise en accessibilité de la salle Bizet



● Actualisation de la micro-signalétique



● Futur Parc Grégoire

Projet de développement

- 3 axes
- 7 actions
- 18 projets

AIGUES - MORTES 8 456 habitants

Contrat Territorial Occitanie

5 opérations soutenues sur la commune

> Contrat signé le 13/03/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2018-2021

		2018	2019	2020	2021
AXE 1 / AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS ET DE L'ACCESSIBILITÉ TOUS MODES CONFONDUS					
ACTION 1.1 : Optimiser les fonctions d'échanges intermodaux de la halte ferroviaire	Projet 1.1.1 : Création d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM)			x	x
ACTION 1.2 : Désengorger la ville	Projet 1.2.1 : Aménagement du parking relais Mézy	x	x	x	x
	Projet 1.2.2 : Création d'un parking relais au Nord			x	x
	Projet 1.2.3 : Création d'un embarcadère et mise en place d'une navette fluviale			x	x
ACTION 1.3 : Améliorer les modes doux	Projet 1.3.1 : Aménagement modes doux avenue du Pont de Provence			x	x
	Projet 1.3.2 : Mise en accessibilité PMR des 2 ponts sur canal du Rhône à Sète				x
	Projet 1.3.3 : Etude d'un Plan Local des Déplacements			x	
ACTION 1.4 : Traiter l'entrée de ville principale d'Aigues-Mortes	Projet 1.4.1 : Requalification de la route de Nîmes			x	x
AXE 2 / OPTIMISATION DES ATOUTS HISTORIQUES, URBAINS ET PAYSAGERS ET DES AVANTAGES LIÉS À LA PRÉSENCE DE L'EAU					
ACTION 2.1 : Entretien et améliorer le patrimoine architectural et urbain	Projet 2.1.1 : Mise en lumière du patrimoine de la Cité d'Aigues-Mortes		x	x	x
	Projet 2.1.2 : Réfection des vitraux de la chapelle des Capucins			x	x
	Projet 2.1.3 : Restauration de l'Eglise Notre Dame des Sablons	x	x	x	x
	Projet 2.1.4 : Restauration et Modernisation de l'Orgue de Notre Dame des Sablons		x	x	
AXE 3 / CONFORTEMENT DU RÔLE D'AIGUES-MORTES POUR SON BASSIN DE VIE					
ACTION 3.1 : Créer des logements sociaux	Projet 3.1.1 : Création de logements sociaux dans le quartier de la Gare			x	x
	Projet 3.1.2 : Création d'une maison en partage			x	x
	Projet 3.1.3 : Création de logements sociaux dans le quartier « le bosquet »			x	x
ACTION 3.2 : Encourager l'installation de nouveaux services et l'amélioration des équipements	Projet 3.2.1 : Création d'une maison des professions libérales et de santé		x	x	
	Projet 3.2.2 : Réalisation d'une maison des associations		x	x	x
	Projet 3.2.3 : Amélioration de l'accessibilité et réaménagement du Cinéma municipal		x	x	



Médiathèque André Chamson, orgue de l'Eglise Notre-Dame des Sablons, inauguration des travaux sur le stade Maurice Fontaine

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2018	Construction d'une médiathèque intercommunale	Aigues-Mortes	Communauté de Communes Terre de Camargue	3 055 161 €	629 424 €
2019	Réfection des pistes d'athlétisme du complexe sportif du Bourgidou	Aigues-Mortes	Communauté de Communes Terre de Camargue	120 000 €	30 000 €
2020	PEM d'Aigues-Mortes - Etude d'aménagement	Aigues-Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	40 000 €	20 000 €
	Restauration de l'orgue de l'église Notre Dame des Sablons	Aigues-Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	136 342 €	25 000 €
2021	Création d'un terrain de football synthétique sur l'annexe du stade Maurice Fontaine	Aigues-Mortes	Communauté de Communes Terre de Camargue	583 333 €	120 000 €

Projet de développement

- 3 axes
- 8 actions
- 16 projets

LE GRAU-DU-ROI 8 457 habitants

Contrat Territorial Occitanie

5 opérations soutenues sur la commune

> Contrat signé le 13/03/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

		2019	2020	2021
AXE 1 / RENOUELER ET ERIGER DES LIEUX DE VIE ATTRACTIFS POUR LA RESIDENTIALITE ET POUR LE TOURISME				
ACTION 1.1 : Aménager le nouvel éco quartier méditerranéen	1.1.1 : Création des espaces publics de l'ilot test du futur quartier des pins	x	x	x
ACTION 1.2 : Réaménager des espaces publics en lien les uns avec les autres	1.2.1 : Requalification de l'avenue Georges Pompidou	x	x	
	1.2.2 : Requalification de la place Antonin Revest			x
	1.2.3 : Requalification de l'avenue Dossenheim ouest			x
	1.2.4 : Requalification de la rue Victor Granier	x	x	
ACTION 1.3 : Renouveler l'offre et/ou soutenir l'offre de services	1.3.1 : Soutenir la création d'une médiathèque intercommunale		x	x
	1.3.2 : Favoriser la création d'une maison médicale (porteurs privés)			x
	1.3.3 : Réorganiser les équipements de petite enfance		x	x
	1.3.4 : Projet de rénovation thermique et de transition énergétique du gymnase		x	x
	1.3.5 : Construction d'une salle polyvalente		x	x
AXE 2 / RENOUELER LES MOBILITES ET ACCESSIBILITES AU BOURG CENTRE				
ACTION 2.1 : Apaiser le centre-ville de l'automobilité et gérer les flux	2.1.1 : Construire une surélévation en superstructure (palais de la mobilité)		x	x
ACTION 2.2 : Développer des modes de déplacement alternatifs	2.2.1 : Créer le Pôle d'échange Multimodal			x
AXE 3 / CONFORTER LE RÔLE DE BOURG-CENTRE PAR L'ADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS AUX BESOINS DE LA POPULATION				
ACTION 3.1 : Cité de la Pêche	3.1.1 : Restaurer l'ancien Phare	x		
	3.1.2 : Créer le parcours de découverte « Cité de la pêche et des pêcheurs »	x	x	x
ACTION 3.2 : Renforcer la qualité des équipements sportifs	3.2.1 : Valoriser le site du Phare de l'Espiguette	x	x	x
Action 3.3 : Site des anciens terrains du CHU	3.3.1 : Renaturer les terrains de l'ancien Hôpital	x		



Requalification de l'avenue Gorges Pompidou, vue sur le projet de valorisation écotouristique du Phare de l'Espiguette

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2018	Valorisation culturelle et touristique du phare et du site de l'Espiguette	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	1 900 000 €	285 000 €
2019	Requalification de l'avenue Georges Pompidou	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	2 527 822 €	120 000 €
	Requalification de la rue Victor Granier	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	671 426 €	100 000 €
2020	PEM du GRAU DU ROI - Etude d'aménagement	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	58 375 €	29 188 €
2021	Valorisation écotouristique du Phare de l'Espiguette	Le Grau-du-Roi	Commune du Grau-du-Roi	184 679 €	55 404 €

CALVISSON

5 833 habitants

Projet de développement



3 axes
7 actions
18 projets



Contrat Territorial Occitanie



2 opérations
soutenues sur la commune

> Contrat signé le 13/03/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions 2019-2021

2019 | 2020 | 2021

AXE 1 / RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE EN FAVORISANT L'IMPLANTATION D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

ACTION 1.1 : Favoriser l'implantation d'équipements structurants au plus près des habitants	Projet 1.1.1 : Équipement sportif d'intérêt local	x	x	
	Projet 1.1.2 : Point info tourisme	x		
	Projet 1.1.3 : Ecole de musique		x	
	Projet 1.1.4 : Extension de la maison de retraite			x
	Projet 1.1.5 : Extension de la crèche			x
ACTION 1.2 : Améliorer les modes doux	Projet 1.2.1 : Accompagner les commerçants dans l'animation commerciale			Action en continu
	Projet 1.2.2 : Inciter à la requalification des vitrines et enseignes			Action en continu

AXE 2 / PRÉSERVER ET REVALORISER LE CADRE DE VIE DU VILLAGE

ACTION 2.1 : Réinvestir la centralité du village en requalifiant les friches urbaines, en densifiant les dents creuses et en luttant contre la vacance	Projet 2.1.1 : Construction de logements sociaux	x	x	
	Projet 2.1.2 : Lutter contre la vacance en centre ancien			Action en continu
ACTION 2.2 : Relier les quartiers et les équipements situés en périphérie au cœur du village par l'aménagement de liaisons douces	Projet 2.2.1 : Requalification de la RD Gerbu/Dale		x	
	Projet 2.2.2 : Améliorer les liaisons entre le centre-ville et la zone d'activités		x	x
ACTION 2.3 : Requalifier l'espace public du cœur de ville	Projet 2.3.1 : Requalification de la grand'rue			x
	Projet 2.3.2 : Requalification de la place du pont		x	x
	Projet 2.3.3 : Trouée verte le long de l'Escattes			x

AXE 3 / VALORISER LES PATRIMOINES LOCAUX AFIN DE FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DU BASSIN DE VIE

ACTION 3.1 : Valoriser le patrimoine culturel en lien avec l'identité vaunageole	Projet 3.1.1 : Maison des savoirs			x
	Projet 3.2.1 : Mise en valeur de l'église St Saturnin			x
ACTION 3.2 : Valoriser les monuments historiques	Projet 3.2.2 : Ruines du Château		x	
	Projet 3.2.3 : Maison Margarot			x



Gymnase lors du forum des associations et vue sur le futur d'un point d'accueil et de renseignements

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2019	Aménagement d'un gymnase (COSEC)	Calvisson	Commune de Calvisson	603 584 €	94 581 €
2021	Création d'un point d'accueil et de renseignements des populations locales et touristiques	Calvisson	Commune de Calvisson	596 000 €	149 000 €

Projet de développement

- 4 axes
- 6 actions
- 10 projets

SOMMIÈRES 4 972 habitants

Contrat Territorial Occitanie

2 opérations soutenues sur la commune

> Contrat signé le 13/03/2020

Le programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions

		2020	2021
AXE 1 / DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICE ET D'ÉQUIPEMENT STRUCTURÉE AUTOUR DU LYCÉE ET STRUCTURANTE POUR LA COMMUNE			
ACTION 1.1 : Réaménager les entrées de villes	Projet 1.1.1 : Tronçon Corata et croisement RD22-RD222 Gendarmerie	x	
	Projet 1.1.2 : Tronçon contournement cimetière	x	
	Projet 1.1.3 : Création de parkings	x	
AXE 2 / DOTER SOMMIÈRES D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS			
ACTION 2.1 : Renforcer l'offre d'équipements sportifs	Projet 2.1.1 : Construction d'un gymnase, de son parvis, d'une zone de stationnement restreinte, voie d'accès e d'espaces verts et paysagers		x
ACTION 2.2 : Renaturation complète du ruisseau St Laze	Projet 2.2.1 : Participation aux actions de compensation environnementales		
ACTION 2.3 : Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie	Projet 2.3.1 : Participation aux actions de compensation environnementales	x	x
AXE 3 / DÉVELOPPER ÉCONOMIQUEMENT LE TERRITOIRE PAR LE TOURISME VERT ET PATRIMONIAL			
ACTION 3.1 : Qualifier l'offre en hébergements touristiques	Projet 3.1.1 : renforcer la qualité de l'accueil au camping Massereau : Gestion des ressources en eau, tri des déchets, gestion des ressources énergétiques, achats responsables (produits locaux privilégiés)		x
AXE 4 / PÉRENNISATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES, CONVENTIONNEMENT AVEC L'EPF			
ACTION 4.1 : Préparer l'avenir du centre ancien	Projet 5.1.1 : Pérennisation des partenaires techniques, conventionnement avec l'EPF	x	x
	Projet 5.1.2 : Les objectifs à venir sur la stratégie d'intervention pour la réhabilitation du centre ancien et le volet logement. Réflexion sur le futur « programme façade ». Favoriser les éco-chèques		x
	Projet 5.1.3 : Création d'un guichet unique permettant la gestion des subventions liées au programme « Valorisation des façades »		x



Nouveau lycée Lucie Aubrac à Sommières : aménagements publics et inauguration le 6 septembre 2021

Contrat Territorial Occitanie : opérations financées par la Région Occitanie sur la période 2018-2021

Année	Intitulé de l'opération	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût HT	Région Occitanie
2020	Aménagements publics liés au futur lycée	Sommières	Commune de Sommières	8 000 000 €	2 750 000 €
	Aménagement de la voie verte 70 entre Sommières et Fontanes	Territoire CCPS	Conseil Départemental du Gard	1 500 000 €	374 125 €

Soutien à l'ingénierie des territoires ruraux

Afin de permettre une mise en œuvre efficace et effective sur les territoires ruraux et de montagne des Politiques territoriales contractuelles 2018-2021, des critères en faveur du soutien à l'ingénierie des structures porteuses des Contrats Territoriaux et des GAL LEADER ont été mis en œuvre par la Région Occitanie.

Les objectifs du soutien à l'ingénierie sont :

- Elaborer, animer, suivre et évaluer le Contrat de territoire et le Programme LEADER (appui aux porteurs de projets, ingénierie financière, secrétariat technique des instances de gouvernance...)
- Positionner les PETR en relais de la mise en œuvre de politiques répondant aux priorités régionales notamment Transition écologique et

énergétique ; Aménagement (SCoT / Bourgs Centres / Attractivité / Aides aux communes) ; Développement Economique ; Emploi ; Formation...

- Mettre les territoires en capacité d'expérimenter et d'innover (en lien avec la dotation pour l'innovation et l'expérimentation des Contrats territoriaux ruraux 2018-2021)
- Favoriser les coopérations interterritoriales (notamment en lien avec l'Assemblée des Territoires).

En ce sens, la Région Occitanie finance à hauteur de 45 000 € par an les dépenses de personnel des agents de développement du PETR Vidourle Camargue chargés de la mise en œuvre des objectifs du présent contrat territorial 2018-2021.



Comité de suivi interfonds du PETR au Grau-du-Roi en juin 2019, atelier d'actualisation du projet de territoire à Aimargues en 2021, réunion du réseau des correspondants du patrimoine à Uchaud en mai 2019

Dialogue contractuel 2018

10 réunions préparatoires de travail avec les services de la Région : 23/03, 04/04, 02/05, 15/05, 21/06, 05/07, 06/09, 04/10, 06/10, 11/10)

04 avril 2018 : Comité technique n°1

- Présentation de la politique contractuelle
- Premiers échanges sur la méthodologie

15 mai 2018 : Comité technique n°2

- Echanges sur construction du contrat avec le territoire et les EPCI
- Travail sur la vision croisée des enjeux territoriaux/départementaux et régionaux

5 octobre 2018 : Comité de Pilotage

- Validation du contenu du contrat-cadre pour adoption Région à la CP de décembre 2018
- Sélection des projets proposés dans le Programme Opérationnel 2018

12 octobre 2018 : Réunion Bourgs Centres

- Communes de l'Hérault



Comité de Pilotage le 5 octobre 2018 à Vauvert

Dialogue contractuel 2019-2021

24 octobre 2019 : Comité de Pilotage

- Sélection des projets proposés dans le Programme Opérationnel 2019

23 octobre 2020 : Comité technique

06 novembre 2020 : Comité de Pilotage

- Sélection des projets proposés dans le Programme Opérationnel 2020

Du 21 octobre au 4 novembre inclus :

- En concertation avec les élus-es et services de la Région, dans l'attente des dispositions formalisant le renouvellement de ce contrat, il a été procédé par consultation écrite des membres du comité, à la validation du Programme Opérationnel 2021.



Comité de Pilotage le 24 octobre 2019 à Aimargues



PETR Vidourle Camargue

83, rue Pierre Aubanel

30470 AIMARGUES

04 34 14 80 00

contact@petr-vidourlecamargue.fr

> Pour en savoir plus | www.petr-vidourlecamargue.fr